

COMMUNIQUE DE PRESSE

Spécial « Accord de pêche Maroc-UE : Enjeux et impact »

Le Centre Marocain de Conjoncture a le plaisir de vous annoncer la parution de sa dernière publication mensuelle « Maroc Conjoncture » n° 302. Il s'agit d'un spécial portant sur l'accord de pêche Maroc-UE : Enjeux et impact, dont voici les principaux axes :

Accords de pêche UE-Pays Africains : Des impacts variés et multiformes

Depuis la fin des années 1970, l'Union européenne (UE) s'est substituée aux États-membres pour négocier les accords de pêche avec les pays tiers. En août 2015, le nombre d'accords avec les pays africains de la façade atlantique est de 10 dont 8 avec un protocole en cours.

Les accords les plus importants concernent les accords mixtes de la région ouest-africaine avec la Mauritanie et le Maroc suivis de la Guinée-Bissau.

La réforme de la politique commune des pêches entamée depuis 2002 s'est traduite par un nouveau cadre visant à mieux équilibrer la part respective des accords commerciaux et des actions de développement.

Aquaculture : Une activité en plein essor

L'aquaculture occupe et va de plus en plus occuper une place de choix dans la production halieutique mondiale. Elle constitue une source importante d'alimentation des populations et s'impose de plus en plus comme un secteur économique stratégique pour assurer la sécurité alimentaire, pour les échanges internationaux et les balances commerciales des Etats, sans oublier les emplois qu'il génère dans les territoires. Face à ce constat et au regard du potentiel dont dispose le pays une stratégie de développement du secteur aquacole marocain a été élaborée par les pouvoirs publics. Celle-ci vise à accélérer la croissance de cette activité faisant ainsi passer sa production de 500 tonnes actuellement à 200 000 tonnes en 2020. Cet objectif semble difficile voire même impossible à atteindre surtout qu'il ne reste que deux années à la date d'échéance.

Pêche artisanale au Maroc : Un rôle socio-économique important

Le secteur de la pêche maritime occupe une place importante dans l'économie nationale. En 2017, il représente 2% à 3% du PIB, génère environ 700.000 emplois directs et indirects, contribue pour 58% aux exportations agroalimentaires et réalise une production annuelle de plus d'un million de tonnes.

Pêche maritime et provinces du sud : Un nouveau modèle de développement

L'Atlantique sud marocain, qui couvre la région du Sahara, recèle un potentiel notable en matière de pêche maritime. Les conditions hydro-climatiques, spécifiques à la côte ouest africaine, ont favorisé dans cette zone l'expansion d'une large diversité d'espèces halieutiques. Aussi, dès la récupération de ses provinces du sud, le Maroc s'est-il attelé à la valorisation de cette biodiversité par le lancement d'une dynamique de soutien des investissements publics et privés dans ce secteur. Les efforts consentis, dans ce cadre, ont favorisé un important développement d'unités de production dans les différentes typologies de la pêche maritime (pêche artisanale, côtière et hauturière), ouvrant l'opportunité à de vastes créations d'emplois. La pêche maritime est désormais l'un des principaux vecteurs porteurs du développement économique et sociale de la région.

Filière des pêches maritimes : Une chaîne de valeur en expansion

La filière de la pêche a connu un développement soutenu à la faveur de l'effort d'investissement consenti depuis près d'une dizaine d'années dans le cadre du Plan Halieutis. En amont de la filière, la production globale du secteur incluant ses différentes composantes a atteint 1,35 millions de tonnes en 2015 contre 947 Millions en 2005, en hausse de 3,7 % par an sur les dix dernières années. Le développement de la production halieutique a eu par ailleurs des répercussions importantes sur les différentes activités de la filière que ce soit au niveau de la valorisation, la transformation ou la commercialisation. Force est de constater cependant qu'en dépit des progrès enregistrés au plan des infrastructures, de la modernisation de l'outil de production et de la valorisation des produits, les résultats obtenus demeurent encore en deçà des potentialités réelles du secteur.

Le secteur de la pêche : Perspectives de consolidation à l'horizon 2025

Tirant profit des programmes d'investissement engagés au plan des infrastructures portuaires mais aussi du développement de la flotte de pêche et de l'extension des capacités des industries de transformation agro-industrielles, les différentes activités du secteur halieutique ont connu une progression soutenue au cours des quinze dernières années. Cette évolution positive dont le rythme s'est sensiblement accéléré depuis le début de la décennie ressort nettement des différents indicateurs d'activité du secteur ainsi que de sa contribution aux performances économiques globales. Les projections à l'horizon 2025 à la lumière des tendances actuelles et des inflexions stratégiques que connaît le secteur ces dernières années permettent d'envisager un développement soutenu de l'ensemble de ses activités. Le PIB consolidé des activités de pêche, de l'aquaculture et des industries de transformation devrait s'établir autour de 26 Milliards de DH à l'horizon 2025, avec une progression de 6 % en moyenne par an.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter le CMC au 05 22 39 50 72 à 75

Email: cmconjoncture@menara.ma – Site web:www.cmconjoncture.ma